

Quelle relance ? quelle proximité ?

Dans *La Liberté* du 9 juin, trois membres de l'UDC estiment que le plan de relance cantonal est « trop peu ambitieux pour redresser notre économie ». Ils demandent en outre que l'on reconstruise « notre économie au profit de la proximité, afin de moins dépendre de l'étranger, notamment pour le matériel médical et l'approvisionnement de denrées alimentaires de qualité ». On peut les suivre sur ces questions.

Mais ils oublient notre extrême dépendance à l'égard des énergies fossiles, qui dérèglent le climat et coûtent à nos porte-monnaie 13 milliards de francs par année. Or, quelle solution nous propose l'UDC ? Le rejet de la loi sur le CO₂ qui permettrait justement de réduire notre consommation d'hydrocarbures. Cette loi favoriserait par exemple la production d'énergies renouvelables ; elle nous inciterait à assainir nos bâtiments afin de réduire les frais de chauffage. En bref, des milliards de francs resteraient en Suisse au lieu d'enrichir les producteurs de pétrole et pourraient être investis dans des emplois locaux. On fait difficilement mieux en matière de proximité !

L'UDC ferait bien de s'inspirer du vice-président d'Hoffmann-La Roche, selon qui « placer la protection de l'environnement et la restauration écologique au centre de la relance post-Covid-19 est la mesure idéale par laquelle commencer » (*Le Temps* du 8 juin). Exactement ce que propose une motion populaire réclamant d'investir 500 millions pour des mesures favorables au climat et à l'environnement dans notre canton.

Paul Stulz, Fribourg